

CONSEIL DE QUARTIER
Centre Ville / Montsouris
Réunion du 13 septembre 2021

Etaient présents :

Denis ROCHEFORT – Marie-Claire ROCHEFORT - Dimnia PACIOS – Gérard MARTIN – Eugène et Gisèle NOUVEL - Janine STADLER – Gilbert STADLER – S. TISSOT – Chantal CLEMENT – Lauréline DAMERON – Jean-Pierre HERIN –Thierry ROBIN – Norbert GUYOT M. et Mme KLEPAL – Charles DEBRET – Gérard MANISSIER – Carmen LE STANG – Gérard LE STANG – Catherine LE GUEVEL – Jean-Paul AUFRAND – Stéphane BRAULT – Christine GRENET – V. LEBARBE - A. DERRADJI - Annie GIRARD-DEBRAY - Dominique DESMET - Evelyne BEAUDICHON – Camille VAUR -Ermeline ALFIER

Ouverture de la séance :

Evelyne BEAUDICHON, Conseillère Municipale en charge de la démocratie locale et de la dynamique des 5 conseils de quartiers de la ville ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux 24 participants et passe la parole à Dominique DESMET pour le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Présentation de la nouvelle application NEOCITY par Monsieur Dominique DESMET, Conseiller Municipal, délégué à l'informatique et à la transformation digitale.

Après avoir précisé son rôle de conseil auprès du Maire dans l'adaptation des nouveaux besoins informatiques pour une meilleure proximité, D. DESMET procède à la présentation et aux commentaires de l'application NEOCITY que vous trouverez en PJ à ce CR.

Il précise que cette application, mise en place cet été, est une promesse de campagne, son but étant de renforcer la communication et recevoir les informations en direct.

Il s'agit d'un outil simple d'utilisation, performant dès lors qu'il sera tout à fait opérationnel.

Ne pas hésiter à signaler les bugs.

Un Achérois nous informe en séance d'un dysfonctionnement du Portail famille. D. DESMET note la remarque et s'engage à faire le nécessaire.



En réponse à une question sur le coût des développements informatiques, ils sont effectivement répercutés sur nos impôts mais le coût réel de l'application NEOCITY est une opération blanche pour les Achérois.

Si vous constatez un oubli dans l'application ou bien à contrario des choses inutiles, n'hésitez pas à nous en faire part. Toutes les idées sont les bienvenues.

Question posée sur la possibilité d'ajouter une barre de recherche : il aurait effectivement été possible de l'ajouter.

A propos de la sécurisation des données : elles sont externalisées chez un prestataire donc conformes aux règles RGPD sous la responsabilité de NEOCITY.

En réponse à la question sur l'évaluation de l'efficacité, la mise en application n'ayant eu lieu qu'en juillet, le retour en terme de volumétrie est limité et nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour répondre aujourd'hui.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une opération de dématérialisation. Il sera toujours possible pour ceux qui le souhaitent, de téléphoner, d'écrire, prendre RV, se déplacer en Mairie....

Retour des Gens du voyage : Dans la rubrique « Actualités » de l'application, une pétition contre les occupations illicites des installations est proposée à la signature. N'hésitez pas à la signer ! Exprimons-nous pour faire bouger les choses auprès des Décideurs.

Point sur les travaux.

La ville étant dans l'obligation de cibler les priorités, aucun gros travaux ne pourra être entrepris sur 2021/2022.

Les demandes de fleurissement de la rue de Saint germain et le traçage d'un passage piéton supplémentaire au niveau du carrefour « Monument aux Morts » sont notées.

Le stationnement minute est toujours en place à l'espace Familles : des verbalisations vont être faites aux contrevenants.

Question sur la piste cyclable des 3 Gares : une explication du traçage est faite en séance mais une réponse plus précise pourra être obtenue dimanche 19 septembre à l'occasion des journées du Patrimoine.

Demande de la Clinique des soins de suite d'avoir accès aux étangs du Cora : cette autorisation n'est pas de la compétence de la Ville et présente un gros danger puisque une route départementale est à traverser.

Rue des Tourelles : l'entrée actuelle de l'école maternelle est-elle provisoire ou définitive ? Importantes difficultés pour sortir de la résidence le matin.

Rue de st germain : en sortant de la rue Georges Bourgoïn jusqu'au niveau de la rue des Cottages, la vitesse est jugée excessive : des contrôles pourront être faits inopinément

Même constat, récurrent celui-là, pour les rues de Stalingrad et de Conflans auquel vient s'ajouter la circulation des trottinettes et des vélos sur les trottoirs.

Etang des Bauges : toujours des baigneurs malgré l'interdiction. Des dépôts de déchets verts et d'ordures diverses sont également constatés.

Square Léon Vogel :

- vers la sortie donnant sur la rue du 19 mars : les barrières présentes avant la réfection du ravalement n'ont pas été remises laissant ainsi libre accès aux véhicules et 2 roues. Il est urgent de les remettre en place.
- 3 lampadaires de ce même square sont à remettre en fonctionnement car HS.
- La réfection de la pelouse, détruite au moment des travaux sera à faire par l'entreprise qui a fait les travaux.

Square Basset : attente de l'info promise verbalement par Mr le Maire le 07 juin concernant la mise en place de barrières rue Pasteur vers le square (éviter le passage des livreurs de pizza et autres). La remarque est notée.

Dysfonctionnement en centre ville des connections internet : Le problème est identifié, une action du Maire auprès de SFR est en cours.

Nouvelle boucherie du Centre ville :

- un rappel va leur être fait à propos de la dépose des déchets carnés,
- le véhicule stationné en permanence devant la boutique sera verbalisé si récidive.

Informations sur les festivités à venir.

24 septembre : inauguration de la résidence intergénérationnelle.

2 et 3 octobre : Fete du céleri :



Sur thème des années 60, beaucoup de spectacles, danses, concerts, cortège de voitures, animaux, marché des anciens maraichers, animations pour petits et grands.

La brocante aura bien lieu le dimanche 3 octobre dans les de Stalingrad, Poissy, Pasteur et du 8 mai.

Les inscriptions sont en cours, il reste encore beaucoup de places.

Pas de pass sanitaire mais port du masque obligatoire.

Sans autre remarque ni question, la séance est close

La prochaine réunion devrait se tenir aux environs de la mi-novembre. L'ordre du jour vous précisera la date ainsi que l'horaire et le lieu.

Bien cordialement.

E. ALFIER

Square basset – place du marché :

Rappel à M. HONORE que 2 courriers qui lui ont été adressés sont en attente de réponses :

L'un concerne la mise en place d'une barrière au niveau du passage partant de la rue Pasteur vers le Square Basset,

L'autre concerne la demande de retrait du bureau de vente Place du marché ainsi qu'une question relative au mode de branchement électrique qui a été fait au moment de l'installation de ce bureau. M. HONORE s'est engagé à répondre bien évidemment.

Rue de Saint Germain, à l'entrée de la rue Jean XXIII, le passage piéton ne sera pas déplacé. Il est à bonne distance réglementaire.

La pose d'un miroir est demandée à l'entrée de la rue des Champs Guérin. Là encore, les services compétents se déplaceront et statueront sur cette demande.